

Date de convocation :
18 octobre 2023

Date d'affichage :
18 octobre 2023

Nombre de
conseillers
En exercice : 19
Présents : 11
Votants : 17

L'an deux mille vingt-trois le vingt-quatre octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme GILLET Nadine - M. NORMAND Alain - M. RAULIN Patrick - Mme REGNIER Aurélia - M. THIRAULT Alexis - M. THIRAULT Damien - M. UGOLETTI Olivier.

Absents excusés : Mme DIEN-BRÉANT Céline (Pouvoir à M. BÉZIERS Laurent) - M. GOSSET Cyril (Pouvoir à M. Damien THIRAULT) - M. LECUYER Damien (Pouvoir à M. THIRAULT Alexis) - Mme LOUIS Chantal (Pouvoir à Mme DEHOVE Claude) - Mme REMY Élisabeth (Pouvoir à M. COINTE Frédéric) - Mme VARUTTI Emilie (Pouvoir à Mme REGNIER Aurélia).

Absents : M. REMY Michel - Mme THÉPAUT Chrystel.

M. THIRAULT Damien a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

45-2-2023
TRANSFERT DE
CRÉDITS -
BUDGET DE LA
COMMUNE

Monsieur le Maire informe le conseil que suite à une information du Service de Gestion Comptable, et afin de ne pas bloquer le versement des charges et des salaires du personnel contractuel pour la fin de l'année, il est nécessaire de passer les écritures suivantes :
Le Maire propose le transfert de crédit suivant

Budget de la commune
Fonctionnement : Dépenses
Article 615228 : Entretien et réparations - 20 000.00 €

Fonctionnement : Dépenses
Article 6450 : Charges de sécurité sociale + 16 000.00 €
Article 6413 : Personnel non titulaire + 4 000.00 €

Après étude et discussion, le conseil **accepte** ce transfert de crédit à **l'unanimité** des suffrages exprimés.

Publié sur le site internet
le : 30/10/2023
Envoyé en Préfecture le :
30/10/2023
Reçu en Préfecture le :
30/10/2023
Identifiant de
télétransmission :
002-210206512-
20231024-45-2-2023-DE
Alain NORMAND
Le Maire,

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Damien THIRAULT,
Le secrétaire de séance.

Alain NORMAND,
Le Maire.